

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la MOYENNE MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
*des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes
de la Moyenne Moselle*

Séance du 10 MARS 2011

Date de convocation : L'an deux mille onze, le dix mars à 20 heures 30
28 février 2011 | Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni
au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Philippe AUSSEDAT

Nombre de conseillers : Étaient présents : Tous les membres, sauf :
* en exercice 35
* présents 26 Étaient excusés : Mr Denis BASTIEN, Melle Muriel DEVINCEY, Mr Gérard
* votants 33 avec pouvoir GORIUS, Mmes Christiane LOEFFEL , Maryse GILLET,
Mrs Noël TROUY, Michel LEGRAS

Étaient absentes : Mmes Véronique THIRIOT, Josiane HAMANN,

Délib. n° 1098/11

Mr Frédéric DULOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance

Objet : Syndicat Mixte du Pays d'Epinal
- Modifications statutaires

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil communautaire du courrier de Monsieur le Président du *Syndicat Mixte du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, invitant le conseil communautaire à se prononcer sur :

LES MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES, TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LA DELIBERATION N°06/2011 DU COMITE EN DATE DU 10 JANVIER 2011, CONCERNANT LES POINTS SUIVANTS :

▪ **ARTICLE 3 : OBJET**

2. L'emploi et l'insertion : volet ayant pour vocation la promotion, l'harmonisation et la coordination de toutes les démarches en matière d'emploi et d'insertion, à savoir :

- le pilotage et la mise en place d'une Maison de l'Emploi, **des Services Publics** et du Développement Economique,

- l'insertion professionnelle des jeunes et l'adhésion du Pays à la **Mission Locale du bassin d'emploi d'Epinal et à la PAIO des Vosges du Sud** en lieu et place de ses collectivités membres,

- l'accompagnement de tous dispositifs visant au retour vers l'emploi des publics handicapés.

3. Le développement du tourisme : volet ayant pour vocation de renforcer l'attractivité **touristique** du Pays, par :

- le soutien aux organismes locaux du tourisme qui, dans le cadre du schéma touristique du Pays, mettent en œuvre et s'impliquent dans les actions de mise en cohérence de l'information touristique.

- Le positionnement de l'Office de Tourisme d'Epinal, comme Office de Tourisme de Pays avec un appui relais des offices de tourisme existants et à venir,

- la mobilisation de partenariat pour la promotion et la commercialisation de l'offre touristique qualifiée.

■ **B Le Syndicat Mixte du « Pays d'Épinal : Cœur des Vosges » a pour compétences optionnelles :**

→ **INSERTION EN COMPETENCE OPTIONNELLE N°2** de la mission tourisme du Pays d'Épinal Cœur des Vosges, comme ci-dessous indiquée : *(la numérotation des compétences optionnelles suivantes en sera décalée)*

2- La mission tourisme du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges

Compétence qui vise à assurer la promotion touristique et la commercialisation de l'offre du territoire sous le nom et l'image du Pays d'Épinal, « Cœur des Vosges ».

Cette mission touristique de Pays recouvre :

- *Etablir un programme annuel de communication, de promotion et de commercialisation touristique sous le label « Pays d'Épinal, Cœur des Vosges » et le présenter aux Offices de tourisme ;*
- *Référencer le Pays sur les documents de promotion touristique du territoire et sur les pages tourisme de ses partenaires, du Département, de la Région, ainsi qu'auprès des réseaux professionnels ;*
- *Mutualiser toutes éditions utiles à la promotion du tourisme du Pays d'Épinal ;*
- *Coordonner les éditions d'accueil sur le territoire afin qu'elles portent l'image voulue du territoire touristique ;*
- *Mettre en place un plan de formation pour les « guides conférenciers de Pays » issus des OTSI du territoire ;*
- *Assurer la diffusion de la documentation sur l'ensemble du territoire ;*
- *Participer aux salons du tourisme et actions de promotion de proximité avec Vosges Développement, le CRT en partenariat avec les OTSI ;*
- *Recenser l'offre touristique en collaboration avec les OTSI et la suivre pour commercialiser des produits touristiques à destination des clientèles groupes et individuelles ;*
- *Créer un logo et un slogan dynamique pour promouvoir le territoire et son image sur tout support ;*
- *Créer des pages de présentation de l'offre touristique du territoire sur un site internet dédié à la promotion du Pays d'Épinal ;*
- *Apporter son conseil et son assistance aux porteurs de projets publics ou privés dans le domaine touristique ;*

■ **ARTICLE 6 : LE BUDGET**

→ **INSERTION AU 6.2.2** DE LA MISSION TOURISME DU PAYS D'ÉPINAL, CŒUR DES VOSGES (LA NUMÉROTATION AU TITRE DES AUTRES COMPÉTENCES OPTIONNELLES EN SERA DÉCALÉE)

Cette compétence vise à assurer la promotion touristique et la commercialisation de l'offre du territoire sous le nom et l'image du Pays d'Épinal, « Cœur des Vosges ».

Cette compétence optionnelle est régie par la clé de répartition suivante : Nombre d'habitants.

- DELIBERATION -

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

➤ **REFUSE** les modifications statutaires du Syndicat Mixte du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges, telles que rédigées dans la délibération n°06/2011 du Comité Syndical du 10 janvier 2011.

**ADOPTE PAR 3 VOIX POUR
19 VOIX CONTRE
9 ABSTENTIONS**

Fait et délibéré à CHARMES
Le 10 mars 2011
Le Président,
Philippe AUSSÉDAT
Maire de PORTIEUX

